

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

#### Arrêté du 15 juillet 2011 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : IOCE1119704A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 111-5, L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 23 juin 2011 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

**Art. 2.** – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

**Art. 3.** – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses, dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, sauf les constatations effectuées par l'arrêté du 29 décembre 1999, mais aussi la présente constatation.

**Art. 4.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 15 juillet 2011.

*Le ministre de l'intérieur,  
de l'outre-mer, des collectivités territoriales  
et de l'immigration,*

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur de la sécurité civile,*

J.-P. KIHL

*Le ministre de l'économie,  
des finances et de l'industrie,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*La sous-directrice « assurances »,*  
M. ATIG

*La ministre du budget, des comptes publics  
et de la réforme de l'État,  
porte-parole du Gouvernement,*  
Pour la ministre et par délégation :  
Par empêchement du directeur du budget :  
*Le sous-directeur,*  
A. PHÉLEP

## ANNEXES

### ANNEXE I

#### **Communes reconnues en état de catastrophe naturelle**

##### DÉPARTEMENT DE L'AUDE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Portel-des-Corbières (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Antugnac (1), Gaja-et-Villedieu (1), Montauriol (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 15 septembre 2010*

Commune de Villesisclé (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> mars 2010 au 1<sup>er</sup> juillet 2010*

Commune de Pennautier (1).

##### DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 octobre 2009*

Commune de Couronne (La) (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Angoulême (2), Balzac (2), Dignac (2), Fléac (3), Touvre (1).

##### DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Saint-Paul-Lizonne (1).

##### DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Born (Le) (1).

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 1<sup>er</sup> septembre 2010*

Commune d'Etauliers (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 15 septembre 2010*

Commune de Léognan (3).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Anglade (1), Artigues-de-Lussac (Les) (3), Bègles (3), Bonzac (2), Bouscat (Le) (2), Cabanac-et-Villagrains (2), Cadillac-en-Fronsadais (1), Camblandes-et-Meynac (3), Carbon-Blanc (2), Gardégan-et-Tourtirac (1), Gradignan (3), Lormont (2), Marcenais (3), Puisseguin (3), Puynormand (2), Queyrac (2), Reignac (2), Saint-Christoly-de-Blaye (1), Saint-Cibard (1), Saint-Gervais (1), Saint-Philippe-d'Aiguille (2), Saint-Sauveur-de-Puynormand (1), Taillan-Médoc (Le) (2), Villenave-d'Ornon (3).

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Fouzilhon (1), Nissan-lez-Enserune (1).

DÉPARTEMENT DES LANDES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune d'Ygos-Saint-Saturnin (1).

DÉPARTEMENT DU NORD

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 31 août 2009*

Commune de Ghyvelde (1).

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Condé-sur-Sarthe (2).

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Communes de Laps (1), Romagnat (1), Veyre-Monton (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Veyre-Monton (2).

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols le 30 septembre 2009*

Commune de Marcy-l'Etoile (1).

## DÉPARTEMENT DU TARN

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Blaye-les-Mines, Cagnac-les-Mines, Cahuzac-sur-Vère, Castanet, Cestayrols, Lescure-d'Albigeois, Puygouzon, Saint-Benoît-de-Carmaux, Saint-Juéry, Salvagnac.

## DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Verlhac-Tescou.

## ANNEXE II

**Communes non reconnues en état de catastrophe naturelle**

## DÉPARTEMENT DE L'AIN

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 juillet 2010*

Commune de Lagnieu.

## DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Louroux-Hodement.

## DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Digne-les-Bains.

## DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Toulaud.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Rochemaure.

## DÉPARTEMENT DES ARDENNES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Ballay.

## DÉPARTEMENT DE L'AUBE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Saint-Julien-les-Villas.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 9 février 2010 au 28 février 2010*

Commune de Riceys (Les).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 25 juin 2010 au 20 juillet 2010*

Commune de Crésantignes.

#### DÉPARTEMENT DE L'AUDE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Portel-des-Corbières.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Montauriol.

#### DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Commune d'Allauch.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Puy-Sainte-Réparate (Le).

#### DÉPARTEMENT DU CALVADOS

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Cheux, Maisons.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 24 septembre 2010*

Commune de Janville.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 30 novembre 2010*

Commune de Port-en-Bessin-Huppain.

#### DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Rouzède.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Communes de Couronne (La), Essards (Les), Grassac, Rouillet-Saint-Estèphe, Saint-Claud.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Hiersac, Roumazières-Loubert, Pleuville, Saint-Laurent-de-Céris, Triac-Lautrait.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 juin 2010*

Communes de Balzac, Fléac.

#### DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Communes de Chepniers, Fontcouverte, Marans.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Saint-Georges-des-Coteaux, Saint-Georges-d'Oléron.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 août 2010*

Commune de Saint-Augustin.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Arthenac, Vergeroux.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 août 2010*

Commune de Mortagne-sur-Gironde.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Chapelle-des-Pots (La).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Coux.

#### DÉPARTEMENT DU CHER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Commune de Vierzon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Vierzon.

#### DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 août 2010*

Commune d'Eymet.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 9 septembre 2010*

Commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Grignols.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Coursac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Communes de Bussac, Chancelade, Lisle, Marsac-sur-l'Isle, Saint-Aulaye.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Biras, Chapelle-Faucher (La), Cognac-sur-l'Isle, Coulounieix-Chamiers, Fossemagne, Gardonne, Ginestet, Labouquerie, Molières, Monbazillac, Monsac, Nontron, Pomport, Queyssac, Razac-sur-l'Isle, Saint-Martin-de-Gurson, Saint-Martin-de-Ribérac, Sainte-Sabine-Born.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Vallereuil.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 15 octobre 2010*

Commune de Sainte-Marie-de-Chignac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Montagnier, Saint-Amand-de-Vergt, Saint-Rémy.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 août 2010*

Commune de Neuvic.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> mai 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Saint-Laurent-sur-Manoire.

#### DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 août 2010*

Commune de Rochefort-en-Valdaine.

#### DÉPARTEMENT DE L'EURE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Boulay-Morin (Le), Ecardenville-sur-Eure, Gadencourt, Buis-sur-Damville.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 août 2010*

Communes d'Emalleville, Vernon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 juin 2010*

Commune de Fontaine-Bellenger.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010*

Commune d'Evreux.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 23 janvier 2010 au 23 mars 2010*

Commune de Giverny.

#### DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Ecrosnes, Mainvilliers.

#### DÉPARTEMENT DU GARD

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Commune de Cailar (Le).

#### DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 novembre 2010*

Commune de Fronton.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Commune d'Escalquens.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Auzielle, Bruguières, Burgaud (Le), Castagnac, Fonsorbes, Saint-Sauveur.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Rouffiac-Tolosan.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Castelginest.



*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Marnagnac-Laspeyres.

#### DÉPARTEMENT DU GERS

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Communes de Caussens, Estang, Isle-Jourdain (L'), Miramont-Latour.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Auterive, Caussens, Gimont, Isle-Jourdain (L'), Lagarde, Mérens, Montamat, Saint-Christaud, Saint-Mont.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 août 2010*

Commune de Vic-Fezensac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Condom.

#### DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 juin 2010*

Communes de Bègles, Cambianes-et-Meynac, Villenave-d'Ornon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Ambès, Bellebat, Carignan-de-Bordeaux, Cénac, Dieulivol, Eysines, Fargues-Saint-Hilaire, Macau, Omet, Paillet, Podensac, Pompignac, Tabanac, Tresses, Yvrac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Blaye.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 juin 2010*

Communes d'Anglade, Bonzac, Cabanac-et-Villagrains, Carbon-Blanc, Etauliers, Puynormand, Queyrac, Saint-Philippe-d'Aiguille, Taillan-Médoc (Le).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 novembre 2010*

Commune de Sallebœuf.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Langoiran, Pian-Médoc (Le), Saint-Quentin-de-Baron, Saint-Selve.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 décembre 2010*

Communes de Saint-André-et-Appelles, Saint-Loubès.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Camarsac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> mai 2010 au 30 juin 2010*

Communes d'Artigues-de-Lussac (Les), Cadillac-en-Fronsadais, Gardegan-et-Tourtirac, Saint-Cibard, Saint-Sauveur-de-Puynormand.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> mai 2010 au 30 novembre 2010*

Communes de Lèves-et-Thoumeyragues (Les), Nérigean.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> mai 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Sainte-Radegonde.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> mars 2010 au 30 juin 2010*

Commune de Gradignan.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 1<sup>er</sup> décembre 2010*

Commune de Gradignan.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 30 novembre 2010*

Communes de Cabanac-et-Villagrains, Cadillac-en-Fronsadais, Gardegan-et-Tourtirac, Saint-Cibard, Saint-Philippe-d'Aiguille, Saint-Sauveur-de-Puynormand.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 31 décembre 2010*

Communes de Camblanes-et-Meynac, Villenave-d'Ornon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 31 octobre 2010*

Communes d'Anglade, Artigues-de-Lussac (Les), Lormont.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 20 mars 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Cambes.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 21 juin 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Saint-Seurin-de-Bourg.

#### DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Communes de Caux, Clapiers, Lavérune, Montpellier.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Prades-le-Lez.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 juin 2010*

Commune de Fouzilhon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 30 avril 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Saint-Clément-de-Rivière.

#### DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Pont-Péan.

#### DÉPARTEMENT DE L'INDRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Azay-le-Ferron, Châteauroux, Clion, Néons-sur-Creuse.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 août 2010*

Commune de Paulnay.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Bélâbre, Châtillon-sur-Indre, Montgivray, Nérét.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 14 juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Saint-Denis-de-Jouhet.

#### DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 7 décembre 2010*

Commune de Ferrière-sur-Beaulieu.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 10 décembre 2010*

Commune de Loches.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 15 décembre 2010*

Commune de Membrolle-sur-Choisille (La).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 juin 2010*

Commune de Joué-lès-Tours.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 novembre 2010*

Commune de Villedômain.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Communes de Chambray-lès-Tours, Esvres, Monts, Saint-Cyr-sur-Loire.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Commune de Savigny-en-Véron.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Descartes.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 10 septembre 2010*

Commune de Braye-sur-Maulne.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 28 septembre 2010*

Commune de Villandry.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Azay-le-Rideau, Azay-sur-Cher, Ballan-Miré, Luynes, Notre-Dame-d'Oé, Sainte-Catherine-de-Fierbois, Saint-Etienne-de-Chigny, Savigny-en-Véron, Veigné.

#### DÉPARTEMENT DES LANDES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 1<sup>er</sup> septembre 2010*

Commune de Pimbo.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 juin 2010*

Commune d'Ygos-Saint-Saturnin.

#### DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 12 décembre 2010*

Commune de Blois.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Naveil.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mai 2010*

Commune de Saint-Sulpice-de-Pommeray.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Commune de Montils (Les).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Vendôme.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Mer.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Chémery.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 21 février 2010 au 15 septembre 2010*

Commune de Saint-Ouen.

#### DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 25 septembre 2010*

Commune de Saint-Aignan-Grandlieu.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Louisfert.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 décembre 2010*

Communes de Campbon, Saint-Brevin-les-Pins.

#### DÉPARTEMENT DU LOIRET

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Coulmiers, Vitry-aux-Loges.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Communes d'Olivet, Semoy.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Commune de Meung-sur-Loire.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Meung-sur-Loire.

#### DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Mauvezin-sur-Gupie, Saint-Jean-de-Duras.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Roquefort.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Communes de Bias, Gontaud-de-Nogaret, Montaut, Sauvetat-sur-Lède (La), Tonneins, Verteuil-d'Agenais.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Auradou, Bias, Calonges, Castelnaud-de-Gratecambe, Caubon-Saint-Sauveur, Lagarrigue, Monflanquin, Montaut, Penne-d'Agenais, Peyrière, Saint-Colomb-de-Lauzun, Sauvetat-sur-Lède (La), Seyches, Verteuil-d'Agenais.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Moulinet, Saint-Astier, Saint-Pardoux-Isaac, Tonneins.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 21 juin 2010 au 21 décembre 2010*

Commune de Ferrensac.

#### DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 10 novembre 2009 au 31 décembre 2009*

Commune de Beaufort-en-Vallée.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> août 2010 au 17 septembre 2010*

Commune de Saint-Lambert-la-Potherie.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 30 juin 2010*

Commune de Beaucozéz.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 11<sup>er</sup> octobre 2010*

Commune de Vauchrézien.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Communes de Beaufort-en-Vallée, Feneu.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Saint-Saturnin-sur-Loire.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 1<sup>er</sup> octobre 2010*

Commune de Pellouailles-les-Vignes.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 août 2010*

Commune d'Ecuillé.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Saint-Mathurin-sur-Loire, Saumur.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 3 octobre 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Sarrigné.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 18 juin 2010 au 13 août 2010*

Commune de Louresse-Rochemenier.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 20 mars 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou.

#### DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 juillet 2010*

Commune de Pontpierre.

#### DÉPARTEMENT DU NORD

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 1<sup>er</sup> novembre 2009*

Commune d'Halluin.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 15 septembre 2009 au 31 décembre 2009*

Commune de Leers.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 15 septembre 2010*

Commune de Leers.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Commune de Paillencourt.

#### DÉPARTEMENT DE L'OISE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mai 2010*

Commune de Trie-Château.

#### DÉPARTEMENT DE L'ORNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 juin 2010*

Commune de Condé-sur-Sarthe.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Communes de Bellou-le-Trichard, Condé-sur-Huisne.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Condé-sur-Sarthe.

#### DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 juillet 2010*

Commune de Crémarest.

#### DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Communes de Cournon-d'Auvergne, Lempdes, Orcet.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Cendre (Le), Lempdes, Romagnat.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Cournon-d'Auvergne.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 31 décembre 2010*

Commune d'Orcet.

#### DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Bidache, Orthez.



*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Ledeux.

#### DÉPARTEMENT DU RHÔNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 31 décembre 2009*

Commune de Marcy-l'Etoile.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Villefranche-sur-Saône.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 20 juin 2010 au 20 septembre 2010*

Commune de Pierre-Bénite.

#### DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Malicorne-sur-Sarthe.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Avessé, Parigné-l'Évêque, Saint-Christophe-en-Champagne.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 octobre 2010*

Commune de Cérans-Foulletourte.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Degré.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 16 octobre 2010*

Commune de Parigné-le-Pôlin.

#### DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 1<sup>er</sup> septembre 2010*

Commune de Barentin.

#### DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 avril 2010*

Commune de Jablines.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Communes de Condé-Sainte-Libiaire, Crégy-lès-Meaux, Montévrain, Noisiel, Presles-en-Brie, Saint-Fargeau-Ponthierry, Soignolles-en-Brie, Villecerf.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Commune de Lésigny.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Pomponne.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Lésigny.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 août 2010*

Commune de Pringy.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Gastins.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Croissy-Beaubourg.

#### DÉPARTEMENT DES YVELINES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 20 novembre 2009 au 31 décembre 2009*

Commune d'Essarts-le-Roi (Les).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Communes de Cernay-la-Ville, Châteaufort, Essarts-le-Roi (Les), Rambouillet.

#### DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 31 décembre 2010*

Commune d'Oiron.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 1<sup>er</sup> décembre 2010*

Commune de Lezay.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 1<sup>er</sup> novembre 2010*

Commune de Bressuire.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 8 novembre 2010*

Commune d'Oiron.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 août 2010*

Commune de Fomperron.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Communes d'Arçais, Crèche (La), Genneton, Luzay, Magné, Massais, Mauzé-Thouarsais, Peyratte (La), Saint-Généroux, Saint-Léger-de-Montbrun, Saint-Varent, Taizé.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 octobre 2010*

Commune d'Exireuil.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 3 septembre 2010*

Commune d'Aiffres.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Airvault, Brûlain, Glénay, Largeasse, Prahecq, Saint-Martin-lès-Melle, Sainte-Radegonde, Sepvret, Vanneau-Irleau (Le).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Niort.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 août 2010*

Commune de Sainte-Verge.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 décembre 2010*

Commune d'Oroux.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 15 juin 2010 au 15 septembre 2010*

Commune de Coulonges-Thouarsais.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 15 juin 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Luché-Thouarsais.

#### DÉPARTEMENT DU TARN

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 juin 2010*

Communes de Blaye-les-Mines, Cagnac-les-Mines, Cahuzac-sur-Vère, Castanet, Cestayrols, Lescure-d'Albigeois, Puygouzon, Saint-Benoît-de-Carmaux, Saint-Juéry, Salvagnac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Sémalens.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Communes d'Albi, Aussac, Castelnau-de-Lévis, Fiac, Gaillac, Graulhet, Jonquières, Labessière-Candeil, Lacougotte-Cadoul, Lasgraises, Lugan, Poudis, Rouffiac, Saint-Germain-des-Prés, Saix, Senouillac, Sequestre (Le).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 31 décembre 2010*

Communes de Blaye-les-Mines, Cagnac-les-Mines, Cahuzac-sur-Vère, Castanet, Cestayrols, Lescure-d'Albigeois, Puygouzon, Saint-Benoît-de-Carmaux, Saint-Juéry, Salvagnac.

#### DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 mars 2010*

Commune de Grisolles.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 septembre 2010*

Communes d'Angeville, Montbartier, Saint-Paul-d'Espis, Verdun-sur-Garonne, Villemade.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Communes de Moissac, Tréjols, Villebrumier.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Castelsarrasin, Moissac, Tréjols, Villebrumier.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 30 octobre 2010*

Commune de Saint-Nauphary.

#### DÉPARTEMENT DU VAR

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Garde (La).

#### DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 15 octobre 2010*

Commune de Mervent.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Bazoges-en-Pareds, Chantonay, Guérinière (La), Perrier (Le), Saint-Denis-du-Payré, Taillée (La), Triaize.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 juillet 2010*

Commune de Saint-Hilaire-de-Loulay.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 23 décembre 2010*

Commune de Villedieu-du-Clain (La).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Gizay.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 29 novembre 2010*

Commune de Vouneuil-sur-Vienne.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Lavausseau, Poitiers.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 octobre 2010*

Commune de Lauthiers.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 octobre 2010*

Commune de Ligugé.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Verrières.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 octobre 2010*

Commune d'Archigny.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 15 juin 2010 au 19 novembre 2010*

Commune de Varennes.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 21 juin 2010 au 22 septembre 2010*

Commune de Mirebeau.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 21 juin 2010 au 29 novembre 2010*

Commune de Cissé.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 21 juin 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Chabournay, Montmorillon, Nieuil-l'Espoir, Payroux, Saint-Benoît, Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, Sèvres-Anxaumont, Smarves, Verrue.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Commune de Villiers-sur-Tholon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Villeroy.

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 1<sup>er</sup> décembre 2010*

Commune de Wissous.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Norville (La).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Communes de Gif-sur-Yvette, Montgeron.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 décembre 2010*

Commune de Brunoy.

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Vaucresson.

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 14 août 2009 au 31 décembre 2009*

Commune de Nogent-sur-Marne.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 12 mars 2010*

Commune de Villejuif.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 24 septembre 2010*

Commune de Perreux-sur-Marne (Le).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> mai 2010 au 7 septembre 2010*

Commune de Villecresnes.

DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010*

Communes de Courdimanche, Eaubonne, Frépillon, Montigny-lès-Cormeilles.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 septembre 2010*

Communes de Cormeilles-en-Parisis, Courdimanche, Frépillon, Montigny-lès-Cormeilles, Villiers-Adam.